



APPELS DE CANDIDATURES PREALABLE A L'ATTRIBUTION DE BIENS

www.safer-bretagne.fr

Commune principale : PARCE « Le Haut Ray » avec extension sur LUITRÉ-DOMPIERRE Surface totale : 44 ha 53 a 92 ca dont : <ul style="list-style-type: none">• 34 ha 99 a 25 ca - Commune de PARCÉ• 9 ha 54 a 67 ca - Commune de LUITRÉ-DOMPIERRE	<u>Parcelles de terre agricole en vente avec bâtiments d'exploitation :</u> Commune de PARCÉ : ZI -0022 -0069(A) -0069(Z) -0070(AJ) -0070(BJ) -0070(AK) -0070(CJ) -0070(BK) -0070(CK) ZN -0063 ZI -0018(K) -0018(J) -0019 ZK -0099(AJ) -0099(AL) -0099(B) -0099(AK) -0128(J) -0175 Commune de LUITRÉ-DOMPIERRE : AZ -0002 -0003 -0094 -0128(K) Classification d'urbanisme : A/N	Suivi par : Justine DAY jday@safer-bretagne.fr 02 23 48 28 35
Commune principale : LA BAZOUGE-DU-DÉSERT « La Croix Janvier » Surface totale : 10 ha 15 a 45 ca	<u>Parcelles de terre agricole en vente</u> C -0582 -0583 -0595 -0639 Classification d'urbanisme : A/N	Suivi par : Justine DAY jday@safer-bretagne.fr 02 23 48 28 35
Commune principale : LA BOUSSAC « Le Bézier » Surface totale : 1 a 00 ca	<u>Exploitation globale à vendre avec bâtiments d'habitation et d'exploitation avec terres en vente :</u> A -0367 Classification d'urbanisme : A/N	Suivi par : Morgane DAYOT mdayot@safer-bretagne.fr 02 23 48 28 37

Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature, par écrit, dans le délai de 15 jours prenant effet à compter de la date de parution du présent appel de candidature à la SAFER BRETAGNE Ille et Vilaine - Maison de l'Agriculture - Technopole Atalante-Champeaux 35042 RENNES CEDEX - E-mail : service35@safer-bretagne.fr où des compléments d'information peuvent leur être fournis. Passés les délais de publicité légale, les demandes ne seront plus prises en considération. Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement d'attribution de la SAFER à l'égard des candidats